



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-298

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

l'interdiction de stationnement et

l'autorisation d'occupation du domaine public

31 rue du général Leclerc

du mercredi 9 juillet au vendredi 8 août 2025 inclus

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande d'autorisation de voirie en date du 7 juillet 2025 de Madame Chantal CORDONNIER, demeurant 31 rue du Général Leclerc à ISBERGUES (62330),

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité au niveau du n° 31 rue du Général Leclerc à ISBERGUES (62330),

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit du mercredi 9 juillet au vendredi 8 août 2025 inclus au niveau de l'immeuble situé 31 rue du Général Leclerc à ISBERGUES (62330).

Article 2 : Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public pour l'installation de 2 sacs « Big Bag » sur le trottoir et sur une partie de la chaussée devant son habitation.

Article 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, de jour comme de nuit, et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-298

Article 5 : Le présent arrêté sera publié électroniquement sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 08 JUIL. 2025

Le Maire,

A blue ink signature is written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRE D'ISBERGUES' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and the number '62330' in the center. The seal also features a small emblem of a horse and a building.

David THELLIER

Publié le 08 JUIL. 2025